

## **Direction générale des services**

La Directrice générale des services, placée sous l'autorité du Maire, pilote une équipe de direction générale qui réunit également trois directeurs généraux adjoints.

Sous l'autorité du Maire, elle a pour mission le pilotage et coordination des services municipaux, conformément aux orientations stratégiques définies par l'exécutif.

- Elle assure la traduction opérationnelle des objectifs fixés par les élus en garantissant la transversalité des actions et la cohérence globale de l'action publique.
- Elle conseille le Maire et ses adjoint.e.s, prépare les décisions, veille à leur mise en oeuvre, en s'assurant notamment de la bonne gestion des ressources humaines, matérielles et financières de la collectivité.
- Elle mobilise les services autour des projets de la Ville.
- Elle encourage la modernisation de l'administration et des outils et pratiques managériales et assure l'exercice d'un service public de qualité au bénéfice de l'ensemble des Villeparisiens..
- Elle garantit l'équité de traitement entre les agents municipaux et favorise le bien-être au travail en priorisant les politiques de développement durable et la lutte contre toutes les formes de discriminations.
- Elle veille, par une communication interne adaptée, à la bonne information des agents et à la mise en valeur de leurs réussites professionnelles.

### **Coordonnées**

Hôtel de Ville  
32 rue de Ruzé  
77270  
Villeparisis  
01 64 67 52 16